TORCY
SAÔNE-ET-LOIRE

DÉCISION DU MAIRE

Prise dans le cadre de l'article L 2122-22
du Code Général des Collectivités Territoriales

N° DE/2025-005

OBJET : RECONDUCTION DE LA LIGNE DE TRESORERIE POUR L'ANNEE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de janvier,

Nous, Philippe PIGEAU, Maire de TORCY,

Vu la délibération du Conseil Municipal de TORCY en date du 15 juin 2020 accordant au Maire certaines des délégations prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la circulaire NOR/INT/89/0071/C du 22 février 1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et leurs établissements publics,
Vu le budget primitif 2025 en cours d'élaboration,
Considérant qu'afin de se prémunir de besoins momentanés de trésorerie, importants par leurs montants, il est nécessaire à la collectivité de reconduire le contrat conclu avec l'établissement bancaire du Crédit Mutuel, lui permettant de continuer à bénéficier de la ligne de trésorerie, commune à tous les budgets, d'un montant de 500 000,00€ pour l'année 2025,

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : **DE RENOUVELER** auprès de l'établissement bancaire du Crédit Mutuel (Caisse Fédérale du Crédit Mutuel) – Service des prêts aux collectivités – 4 Rue Frédérique-Guillaume Raiffeisen – 67913 STRASBOURG CEDEX 9, la ligne de trésorerie n°10278 00160 00020063870 d'un montant de **500 000,00€.**

ARTICLE 2 : **DE SIGNER** le contrat de renouvellement de ligne de trésorerie avec l'établissement bancaire du Crédit Mutuel.

ARTICLE 3 : **DE PROCEDER** aux demandes de versement des fonds et aux remboursements des sommes dues, dans les conditions prévues par le contrat d'ouverture de ligne de trésorerie conclu avec l'établissement bancaire du Crédit Mutuel.

ARTICLE 4 : La présente décision est inscrite au registre des délibérations de la commune.

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le ..... 04 FEV. 2025 .....
et publié, affiché ou
notifié le ..... 04 FEV. 2025 .....
Le Maire.

MAIRIE DE TORCY 71210

Pour extrait conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE TORCY 71210

M. Philippe PIGEAU.